



Le point de rencontre d'urgence

Votre antenne en cas d'évènement



Chers habitants,



Une catastrophe peut survenir n'importe quand et n'importe où. C'est pourquoi il est important de bien s'y préparer.

Cette brochure vous indique comment obtenir des informations et de l'aide sur place en cas d'évènement et les mesures que vous pouvez prendre vous-même.

Lisez-la attentivement et conservez-la soigneusement.



Avez-vous des questions?

Rendez-vous sur le site
www.orpcchampagne.ch

Le point de rencontre d'urgence

Votre antenne en cas d'évènement



Si vous avez besoin d'aide en cas d'évènement, rendez-vous en premier lieu au point de rencontre d'urgence, votre antenne officielle.

Dans l'éventualité où votre commune serait touchée par une catastrophe ou une situation d'urgence, le point de rencontre d'urgence vous fournit d'importantes informations quant à la situation locale.

Si vous avez besoin d'aide ou, à l'inverse, êtes en mesure d'en fournir vous-même, le point de rencontre d'urgence sert de plaque tournante.

Vous pouvez également passer des appels d'urgence au point de rencontre d'urgence, par exemple en cas de panne de courant prolongée avec interruption des moyens de télécommunication.

Sites

Où trouver votre point de rencontre d'urgence



Les points de rencontre d'urgence sont facilement repérables. En cas d'évènement, un drapeau est placé devant le site

En général, les points de rencontre d'urgence se trouvent dans des bâtiments publics tels que des écoles, des salles de gymnastique ou des salles polyvalentes.

Les sites sont choisis de façon à ce qu'ils soient accessibles à la majorité de la population en temps utile, à pied, à vélo ou au moyen d'un véhicule à moteur.

AIRE-LA-VILLE



Salle Polyvalente
Chemin de Mussel 7

AVULLY



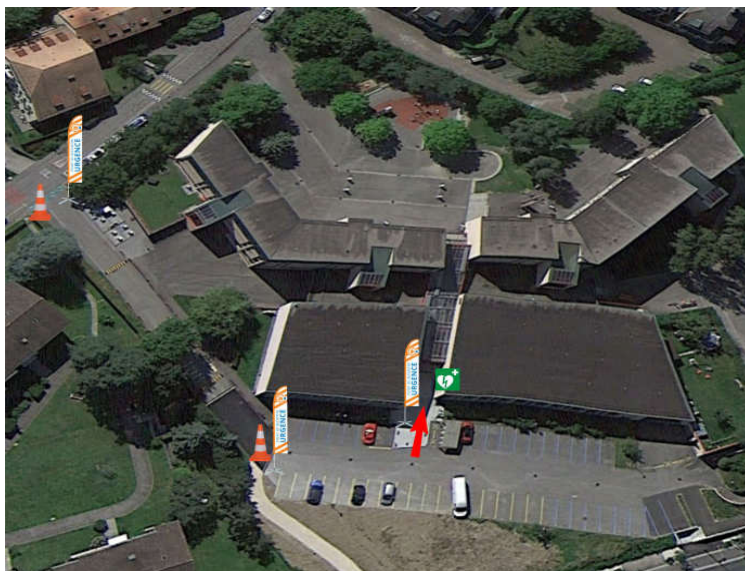
Ecole
Route d'Avully 35

AVUSY



Salle Communale
Route d'Athenaz 37

BERNEX



Ecole Robert-Hainard
Chemin de Saule 120

LULLY



Ecole
Route de Soral 152

CARTIGNY



Ecole
Rue de Trabl 5

CHANCY



Salle Communale
Chemin de la Ruette

CONFIGNON



Salle communale
Chemin de Sous le Clos 32

LACONNEX



Salle Communale
Avenue de la Covoitanne 99

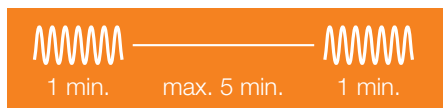
SORAL



Ecole
Route des Lolliets 11

Transmission de l'alarme en cas d'évènement

Alarme générale



En cas de danger imminent, les sirènes diffusent un signal sonore oscillant d'une minute.

Que faire?

- écouter la radio (RTS)
- suivre les instructions des autorités
- informer les voisins

Alarme-eau



En cas d'inondations imminentes, les sirènes diffusent douze signaux sonores graves. L'alarme-eau n'est déclenchée que dans les régions à risque à proximité d'ouvrages d'accumulation.

Que faire?

- quitter immédiatement la région à risque
- se rendre à une altitude plus élevée
- suivre les instructions des autorités

Alertswiss: la plateforme d'alarme nationale

En cas d'évènement, les autorités transmettent l'alarme et fournissent des informations en continu par le biais de la plateforme Alertswiss. Grâce à l'application Alertswiss, vous pouvez recevoir l'alarme, des messages d'alerte et des informations directement sur votre téléphone mobile sous la forme de notifications push.



ALERTSWISS

www.alert.swiss



Comment se préparer

Approvisionnement personnel d'urgence

- ✓ Constituez suffisamment de **réserves d'eau et de nourriture** → voir l'encadré «Réserves de secours».
- ✓ Prenez des dispositions pour être en mesure, si la situation l'exige, de vous occuper temporairement de **proches nécessitant des soins**. Prévoyez des réserves de médicaments et d'articles d'hygiène pour une semaine.
- ✓ Au moyen d'une **radio à piles** ou d'une **autoradio**, vous recevrez des informations importantes des autorités, aussi en cas de panne de courant.
- ✓ **Des bougies, des lampes de poche et un réchaud de camping** (y c. piles et cartouches de gaz) vous permettent d'avoir de la lumière en cas de panne de courant et de réchauffer de la nourriture.
- ✓ Si vous disposez d'une cheminée ou d'un four à bois, faites des réserves de **bois, de briquettes ou de charbon**.
- ✓ Ayez toujours de l'argent **en espèces** chez vous. En cas de panne de courant, les distributeurs d'argent et les moyens de paiement électroniques ne fonctionnent plus.

Réserves de secours

- Au moins 9 l d'eau par personne (suffit pour 3 ou 4 jours)
- Bouillon, poivre, sel
- Saucisses sèches, viande séchée
- Fruits secs et fruits à coque
- Plats préparés, soupes et sauces instantanées
- Conserves (viande, poisson, légumes, fruits)
- Jus de fruits et de légumes
- Café, cacao, thé
- Riz ou pâtes
- Fromages à pâte dure, lait condensé, lait UHT
- Huile ou matière grasse
- Nourriture spéciale pour nourrisson
- Sucre, confitures, miel, chocolat
- Médicaments personnels
- Biscottes, pain croustillant
- Gants à usage unique et masques d'hygiène
- Nourriture pour animaux

Panne de courant

Comportement à adopter



Éteignez tous les appareils alimentés par le secteur. Lorsque le courant est rétabli, rallumez un appareil après l'autre (risque de surcharge du réseau électrique).



Si votre téléphone fonctionne toujours: n'appellez les numéros d'urgence qu'en cas de stricte nécessité et évitez les appels inutiles (risque de surcharge du réseau). Écoutez la radio (RTS).



Portez des vêtements chauds en cas de panne de chauffage.



Consommez en premier lieu les aliments qui se trouvent au réfrigérateur ou au congélateur, avant d'entamer les réserves non réfrigérées.



Les pannes de courant peuvent compromettre l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées. En cas de panne prolongée, il serait judicieux de remplir tous les contenants de grande taille disponibles avec de l'eau (p. ex. baignoire). Celle-ci peut notamment servir pour les toilettes. Attention cependant à ne pas générer trop d'eaux usées, étant donné que les canalisations sont susceptibles de déborder.



Si vous avez besoin d'aide ou souhaitez vous renseigner sur la situation, rendez-vous au point de rencontre d'urgence le plus proche.

Panne des moyens de communication

Règles de comportement en cas d'accident et d'incendie

Accident



- 1. Garder son calme**
- 2. Une personne se rend au point de rencontre d'urgence et annonce l'accident.**
 - a) **Qui** annonce?
 - b) **Où** l'accident s'est-il produit?
 - c) **Que** s'est-il passé?
 - d) **Combien** de blessés?
 - e) **Autres** dangers?
- 3. Sécurisation du lieu de l'accident** (veiller à se protéger soi-même!)
- 4. Déplacer les blessés hors de la zone sinistrée**
- 5.** Si nécessaire, prodiguer **les premiers soins** jusqu'à l'arrivée des services de sauvetage.

Incendie



- 1. Garder son calme**
- 2. Une personne se rend au point de rencontre d'urgence et annonce l'incendie.**
 - a) **Qui** annonce?
 - b) **Où** l'incendie s'est-il déclaré (y c. étage)?
 - c) **Qu'est-ce qui** brûle?
- 3. Se protéger soi-même/sauver des vies**
- 4. Quitter la zone sinistrée**
 - a) Ne pas utiliser d'ascenseur
 - b) Quitter les espaces enfumés
 - c) Fermer les portes et les fenêtres (pas à clé)
- 5. Prodiguer les premiers soins** aux blessés
- 6. Lutter contre les petits incendies** (veiller à se protéger soi-même!)

Familiarisez-vous au préalable avec l'utilisation d'extincteurs, de couvertures anti-feu et de bornes d'incendie (localisez-les et lisez le mode d'emploi).